

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 5 juin 2008

Convocation du : 2 juin 2008

Objet : Convention d'ouverture de crédit à conclure avec Dexia CLF Banque.

L'an deux mille huit, le cinq juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis Pelloux

Etaient présents : R Fournel, M.F.Reynaud, M. Barthélemy, C. Mezière, R. Uzes, M. Mescle, G. Lesbros, J-M Bermond, R. Basset, J-L Pelloux, P. Aubin, F.Roux

Excusés : J.Bernard remplacée par A.Meyer
P. Schiazza, B.Faure, T.Arzailler, JC Salles, G.Garcin
M.Barbet remplacée par F.Gascard
M.Chautant remplacé par JP Nurit

M. Fournel expose les conditions du contrat proposé par Dexia CLF :

Article 1. Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Communauté de Communes des deux Buëch décide de contracter auprès de Dexia CLF Banque une ouverture de crédit d'un montant maximum de 200 000,00 € dans les conditions suivantes :

Montant : 200 000 €

Index des tirages : EONIA

Durée : 12 mois

Taux d'intérêts : index + 0.50

Périodicité de facturation des intérêts : trimestrielle

Commission de réservation : 200 €

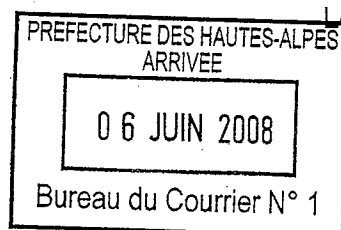
Article 2. le conseil communautaire autorise le Président Michel Mescle ou le Vice-Président Roger Fournel, chargé des finances à signer le contrat d'ouverture de crédit avec Dexia CLF Banque.

Après avoir entendu le rapport de M. Roger Fournel, vice-président chargé des finances, vu le projet de contrat de Dexia CLF Banque, et après en avoir délibéré,

Article 3. le conseil communautaire autorise le Président Michel Mescle ou le Vice-Président à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de Dexia CLF Banque.

votants : 15
pour : 15
contre : 0
abstention : 0

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Président, Michel Mescle

